

PLAINE DE MAREIL-EN-FRANCE



Depuis Châtenay-en-France, la plaine de Mareil-en-France présente un visage partagé entre l'efficacité des grandes cultures et les besoins de l'agglomération parisienne. Les objets de la grande agglomération, pylônes et châteaux d'eau saillent çà et là sans ménagement pour ce territoire plat. Les grands ensembles et les nappes pavillonnaires se sont agrégées aux villages anciens.

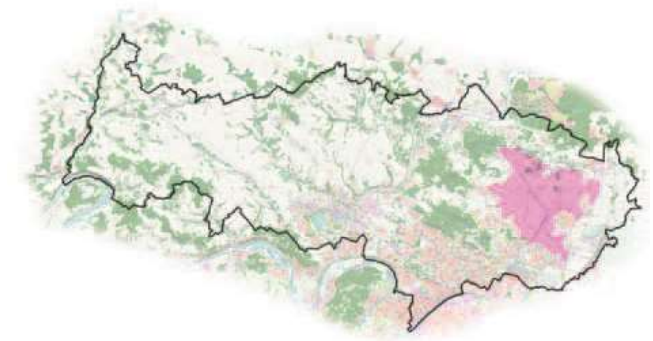
- Un plateau cultivé en bordure d'agglomération
- Des paysages fortement contraints par des réseaux d'infrastructures de grande envergure
- Un territoire ouvert qui donne à voir les unités voisines

L'immensité de la plaine de Mareil-en-France est très prégnante. Le regard glisse en dessous des lignes à haute tension et s'attache à la démarcation lointaine au nord et à l'ouest d'un horizon boisé qui donne une échelle à ce morceau de paysage en plateau.

La plaine, telle que perçue depuis les espaces urbanisés, au sud, est un paysage uniforme et encombré dans lequel la perception des étendues cultivées est contrariée par les signes d'usages variés qui assujettissent ce territoire à la grande agglomération. Le ciel, immense, lumineux et changeant est omniprésent sur la plaine. Il prend ici une qualité particulièrement attachante malgré le passage incessant des avions. Dans cet environnement sous l'égide de l'horizontalité, les buttes de Mareil-en-France et Chatenay-en-France émergent tels des récifs.

La plaine de Mareil-en-France combine les différences. Elle est à la fois perçue comme un paysage abîmé et un paysage étonnamment fantastique, comme un paysage peu pris en considération et un paysage en mutation ; enfin comme un paysage peu habité aux confins de la ville et un paysage extraordinairement traversé.

Apparaissant comme une antichambre du paysage ouvert du Vexin, la plaine de Mareil-en-France constitue ainsi une « pièce de paysage » de plateau, essentielle dans la géographie du bassin parisien.



Limites et voisinage

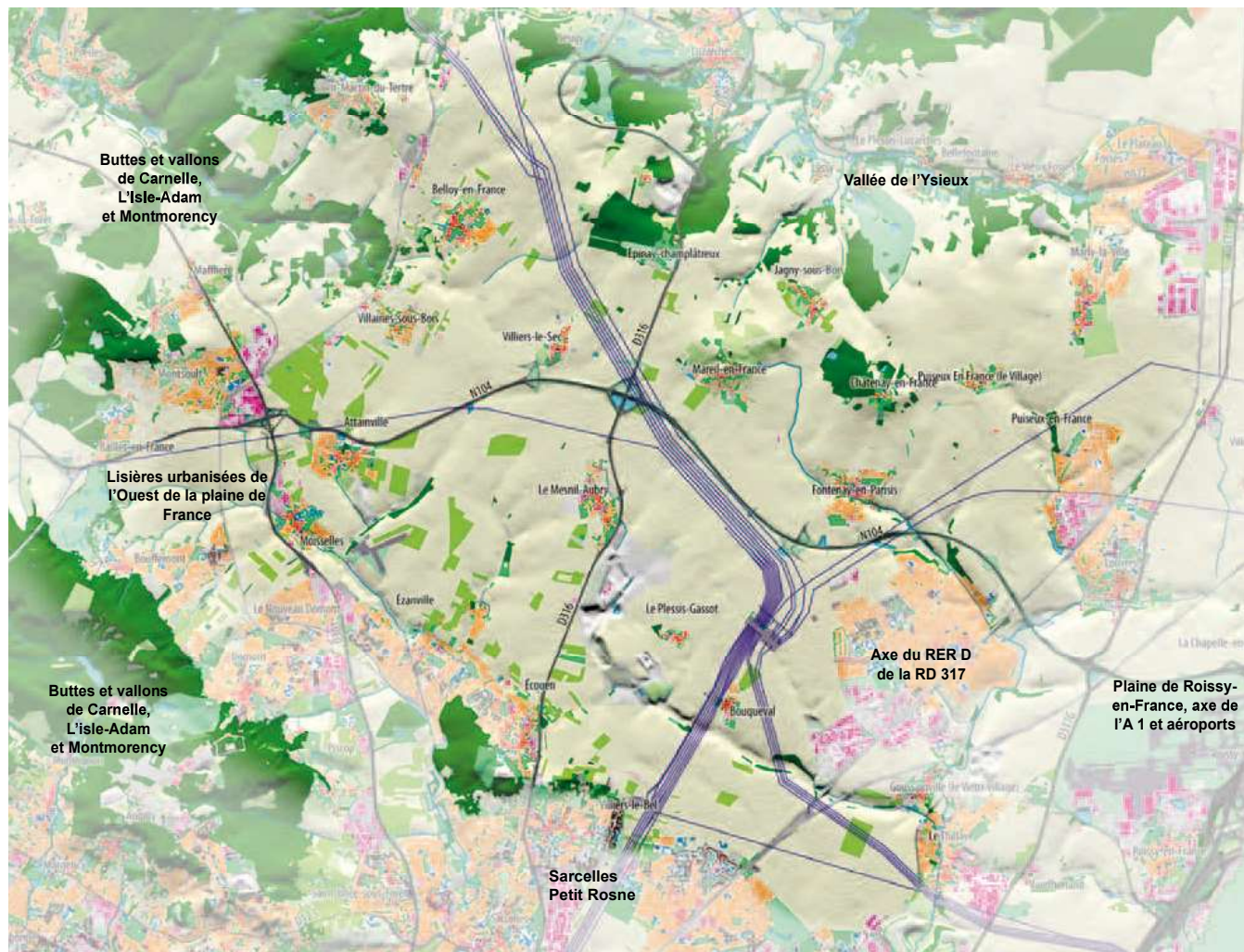
Vers l'Est, les franges urbaines de l'axe de la RD 317 et de l'axe des aéroports apparaissent comme continues sans que l'on puisse distinguer les villes les unes des autres. Seules quelques rares continuités de plaine, autour de l'aéroport Charles de Gaulle ou entre Marly-la-Ville et Fosses, permettent sous certains angles, de distinguer les unités les unes des autres.

Au Sud-Est, les silhouettes des grandes cités de la Seine-Saint-Denis se discernent confusément à l'avant d'un arrière plan lointain.

La plaine semble ainsi être la limite d'une mégapole. Depuis les villages de plaine qui occupent le sommet des buttes témoins, Paris ne semble jamais loin.

Au Sud-Ouest, la butte d'Écouen qui prolonge le massif de Montmorency vers l'est, est à la fois en situation de proue dans la plaine de Mareil et de pivot avec l'agglomération parisienne. Les massifs boisés de Montmorency, l'Isle-Adam et Carnelle organisent la limite ouest de la plaine. En contre-bas des lisières, les coteaux urbanisés et l'écheveau des grandes infrastructures constituent plutôt une limite floue tant l'œil est attiré par le dessin des reliefs qui fonctionnent comme des jalons, à l'échelle de la plaine.

Vers le nord, les regards s'étendent jusqu'aux massifs de l'Oise. Leur lisière constitue une limite franche quelle que soit la distance depuis laquelle on l'apprécie. Si depuis Écouen, elle n'est qu'un mince liseré sombre qui souligne l'horizon, depuis Mareil-en-France, elle apparaît comme un front arboré qui dessine une très nette frontière paysagère. Les boisements des coteaux de la vallée de l'Ysieux qui émergent à peine de la planimétrie générale, organisent une limite en creux qui se ressent en bordure de la plaine, plus qu'elle ne se voit dans la géographie.



Vue sur le front urbain d'Arnouville-les-Gonesses depuis la RD 10. Au sud de l'unité, l'agglomération parisienne apparaît clairement en limite de la plaine



Au Nord de l'unité, le rebord épais de la vallée de l'Ysieux construit une limite souple et chaloupée avec la plaine de Mareil-en-France.

Charpente naturelle

Cette étendue de paysage de plateau surplombe les vallées de Chauvry, de Presles et de l'Ysieux.

La surface plane des cultures est innervée de talwegs dont les profils en creux s'engravent dans la topographie. Ces talwegs agissent dans le paysage comme des infrastructures, reliefs cachés dont seuls les ourlets boisés révèlent l'existence.

La surface cultivable est importante et les terres (limon des plateaux) réputées pour être parmi les plus riches d'Europe pour leurs rendements céréaliers.

Dans cette planimétrie très homogène et étale, les buttes témoins de Mareil-en-France et Chatenay-en-France, hautes d'environ 50 m au dessus de plateau, émergent assez nettement.

Le léger relief de la colline d'Épinay- Champlâtreux s'avance dans la plaine depuis la vallée de l'Ysieux. Cet élément arboré fait écho aux boisements perchés de la butte de Chatenay-en-France.



Entrée de ville de Mareil-en-France. Les alignements de la RD 9 donnent à voir les talwegs qui incurvent la plaine.



La butte de Chatenay-en-France anime et balise les horizons des espaces cultivés.

Structure et motifs

L'absence de perception sur les vallons secs et les talwegs confère au plateau un caractère très plan et isotrope. Il y a ainsi peu de relation entre la plaine et les petits cours d'eau qui la sillonnent. Pourtant, un grand nombre d'affluents du Croult et du Petit Rosne innervent la plaine de minces vallons resserrés. L'exploitation céréalière de leurs pentes permet d'en apprécier la structure encaissée. A mi pente, de longues lanières restent inexploitées en raison d'une trop forte déclivité. Elles forment des ourlets boisés dont la présence renforce le caractère intimiste des vallons. Le regard glisse sous les lignes à haute tension et s'attache aux paysages changeants du ciel, immensément présent. Le paysage ouvert d'openfield, dénudé, reste un motif très fort qui permet des vues au-delà des limites de l'unité.

C'est par l'interaction avec son voisinage que cette unité paysagère se qualifie. A l'ouest comme au nord, les continuités de reliefs boisés de Montmorency à Écouen et de Carnelles à Chantilly donne un cadre à ce plateau cultivé.

Les avancées des reliefs de Maffliers et de Saint-Martin-du-Tertre, tout autant que la butte d'Écouen opèrent comme des balises en bordure de l'espace ouvert. A une échelle régionale, cette composition s'apparente à un « atrium » qui distribue les vallons du ru de Chauvry et du ru de Presles, respiration entre la grande agglomération et le Vexin.

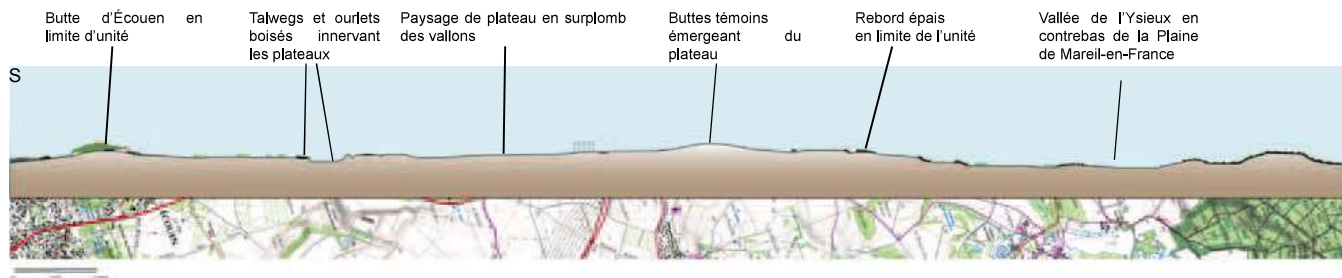


Talweg cultivé de la plaine de Mareil-en-France.



Vue vers le bois de Puiseux depuis la RD 184, les ourlets boisés permettent une lecture des talwegs.

Coupe sud/nord à hauteur d'Écouen



Les deux villages de Mareil-en-France et Chatenay-en-France, perchés sur leur buttes semblent se répondre l'un à l'autre comme des sentinelles sur la plaine. La butte boisée de Chatenay-en-France intègre dans son couvert arboré le village qui se structure autour de grands parcs. A l'inverse, la forme urbaine de Mareil-en-France se découpe très franchement au sommet de la butte. A l'entrée sud du village d'Épinay-Champlâtreux, le mur du parc dessine un socle sur lequel vient s'appuyer la forme urbaine. Les beaux motifs d'alignement d'arbres tissent des liens entre le relief des buttes et la plaine. En très léger surplomb sur le vallon, Bouqueval est un village en terrasse perdue au milieu de la plaine.

En opposition à ces motifs patrimoniaux épars, les franges urbaines d'Arnouville-lès-Gonnesse et Villiers-le-Bel dessinent un front bâti rectiligne en contact direct sur les champs. La percussive entre la verticalité des grands ensembles d'habitats collectifs et l'horizontalité de la plaine interpelle l'observateur et agit comme un motif. Le front bâti linéaire qui s'étend d'Arnouville-lès-Gonnesse à Moisselles est une limite presque tracée au cordeau comme si la ville dans la période dite des « Trente Glorieuses » s'était arrêtée là, dans l'attente d'autres tranches de ville à venir. Au sol, la jonction entre les espaces cultivés et les espaces urbains, souvent encombrée de stationnements et délimitée par une simple bordure de béton, n'est pas traitée.

Les lignes à haute tension s'interposent dans le paysage de la plaine sans ménagement. Leur ramification à l'allure complexe semble multidirectionnelle et procure une impression de désordre. Vu de loin, le faisceau de ces grandes infrastructures aériennes au centre de la plaine opère comme une nasse qui recouvre le paysage. A hauteur de Bouqueval, la forme urbaine semble une miniature au regard de l'échelle des pylônes qui la surplombent. Par endroit, ces silhouettes hiératiques associées aux motifs géométriques des cultures évoquent des figures abstraites.

Le paysage au sol est remodelé par des merlons qui s'agrègent aux ourlets naturels des reliefs en creux, pour masquer des ouvrages de carrières, ou des centres d'enfouissements... C'est notamment le cas du centre de stockage des déchets du Plessis-Gassot qui, sur plusieurs dizaines d'hectares, prend possession de tout le vallon de Bouqueval. La vallée initiale se transforme en un relief géométrique qui dessine, peu à peu, un nouveau paysage.

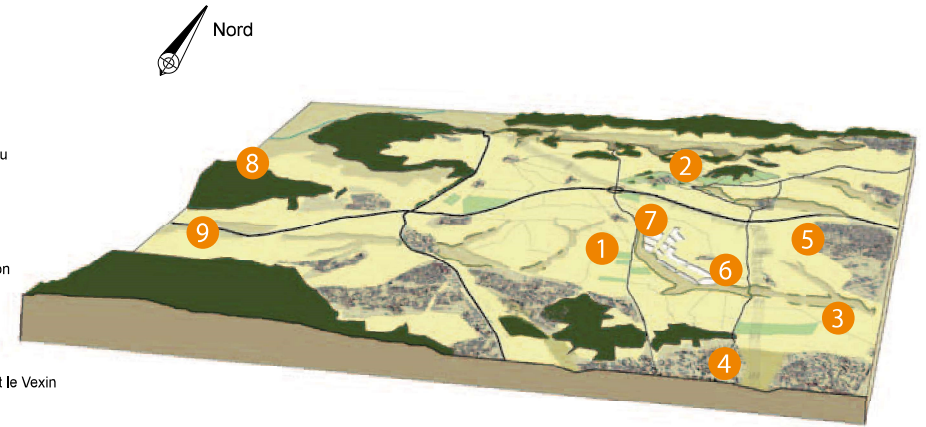
Des vergers occupent ponctuellement de larges parcelles de la plaine. Leur faible hauteur par rapport à l'échelle de la plaine et l'emprise des infrastructures rendent presque anecdotiques ces motifs d'arboriculture. A faible distance, ils constituent pourtant des éléments fortement attachant, qui atténuent le vent et temporent la démesure de la plaine, du ciel, ou des différents réseaux d'infrastructure.

Les nouveaux jardins

Le fort développement de l'urbanisation à proximité de l'unité génère une forte pression de fréquentation de la plaine de France. A la différence de certains morceaux de campagne uniquement dédiés à la production agricole, la plaine de France est un espace arpenté bien que non aménagé pour ces usages. Du point de vue du jardin, la plaine de France peut être considérée comme une clairière parisienne, cernée par les lisières urbaines

Structure paysagère schématique

- 1 Paysage ouvert d'openfield
- 2 Buttes en surplomb du plateau
- 3 Vallons secs ponctués de lanières boisées, innervant le plateau
- 4 Front urbain rectiligne
- 5 Ligne électrique à la ramification complexe
- 6 Forme urbaine miniature, dominée par les lignes haute tension
- 7 Vallon remodelé par le CET du Plessis Gassot
- 8 Continuité des reliefs boisés en voisinage de la plaine
- 9 Continuité paysagère des vallons entre la plaine de France et le Vexin

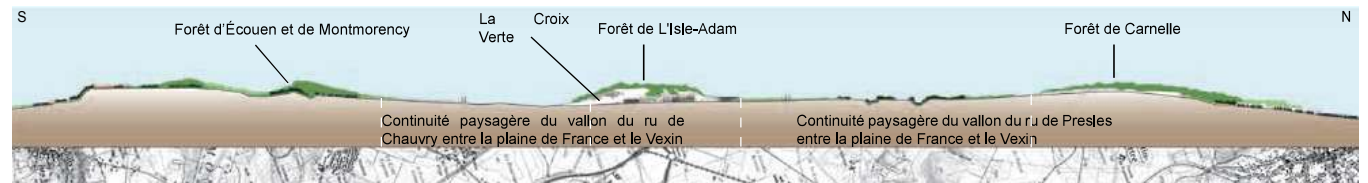


Depuis la terrasse du château d'Écouen, les motifs de la plaine de France se déclinent jusqu'à l'horizon
Photo Stéphane Lucet



Vue sur les forêts de Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle depuis Mareil-en-France

Coupe Sud/Nord à hauteur d'Attainville



ou boisées et traversée par des réseaux de haute valeur technologique. Dans ce contexte, les talwegs dans la plaine sont des vecteurs importants de nouvelles typologies de jardins et de continuités des espaces de nature. Ces configurations quelque peu encaissées semblent aussi plus favorables à la promenade que les espaces de plateau plus exposés aux nuisances du vent et des avions. Malgré les coupures occasionnées par les réseaux, ces continuités permettent d'envisager des liens assumés des villages de la plaine avec les unités urbaines voisines.

Le Mesnil-Aubry, le Plessis-Gassot et Bouqueval sont à ce jour au cœur des

nuisances rencontrées en plaine de France. Le plan d'exposition au bruit (PEB), et les lignes électriques concernent ces trois communes. Du Mesnil-Aubry jusqu'au Plessis-Gassot, le rapport au vallon pourrait être reconsidéré par des réflexions au-delà du fonctionnement du CSB. A Bouqueval, la proximité du relais et de la cité EDF d'une superficie équivalente au village doit interroger la pertinence d'un tel voisinage. Ces ouvrages représentatifs de la modernité ont manqué jusqu'à maintenant l'occasion d'être en cohérence avec les territoires traversés.

Conditions de perception

La découverte de la plaine de Mareil appelle une double sensation :

- la sensation plutôt positive d'une clairière parisienne, immense comme le sont souvent les grandes plaines, ouverte sur les horizons urbains fascinants, d'un territoire hors du monde qui donne à voir l'activité humaine ;
- la sensation presque négative d'un territoire contraint et assujéti au développement de l'agglomération parisienne.

Ici plus qu'ailleurs, la confrontation des échelles est très prenante. La plaine semble très étendue avec des horizons successifs qui portent le regard de loin en loin sans que l'on puisse en percevoir les limites.

Elle semble à la fois un territoire relativement restreint en relation aux objets de grande échelle qui l'occupent (espaces « servants » de l'agglomération parisienne, grandes infrastructures, lignes à haute tension), presque petit et fragile, rapporté à la représentation mentale d'une mégapole mitoyenne à venir.

L'encombrement de la plaine est encore plus perceptible depuis des espaces attenants aux infrastructures, situées en frange urbaine sud. La RN 104, qui sillonne la plaine d'est en ouest en son centre cherche à s'inscrire au mieux dans le paysage en optant pour un profil en creux. L'espace routier entre deux talus est un espace aveugle qui ne propose des ouvertures sur le paysage traversé qu'au droit des échangeurs qui rejoignent la topographie naturelle. Sur cette unité paysagère, à l'inverse de celle de l'axe du RER D et de la RD 317, la perception de l'openfield est plus présente depuis le réseau secondaire et le réseau des chemins d'exploitation. La perception de la plaine, comprise tel un atrium entre Paris et le Vexin est manifeste depuis la terrasse du château d'Écouen. Les visuelles panoramiques jusqu'aux fronts boisés des forêts de l'Oise proposent une compréhension de la géographie des paysages. Le château d'Écouen, en position de promontoire est un édifice à l'échelle de la plaine qu'il domine dans son entier.

A l'exception de la Croix Verte, le tracé de la Francilienne dans la plaine a pris soin d'éviter les zones construites. L'échangeur de la Francilienne avec la RD 316 au centre de la plaine a une emprise équivalente à une parcelle céréalière. Ce tracé ondulant au milieu de la plaine, sans provoquer d'accroche au territoire rend difficile la caractérisation de cette infrastructure dans son contexte. C'est seulement à l'ouest, à partir de Villiers-le-Sec que de belles échappées visuelles vers les buttes et vallons de L'isle-Adam et Montmorency permettent de mesurer depuis cette infrastructure l'ampleur de la plaine de France.



Les dégagements proposés par les ouvertures cultivées permettent une compréhension sans égal de la situation de la plaine, perçue comme une clairière parisienne.



Un territoire assujéti au développement de l'agglomération parisienne. Depuis le bas d'Écouen, le centre d'enfouissement du Plessis-Gassot dans le vallon de Bouqueval



Dynamique des structures et des motifs

Le paysage de la plaine semble mis en attente au regard des mobilités paysagères en cours qui s'opèrent à une autre échelle que l'échelle locale.

L'échelle locale est marquée par :

- des formes urbaines patrimoniales et leurs églises qui se distinguent à peine sous la nappe des réseaux aériens, et qui semblent figés dans leurs limites (contraintes du plan d'exposition au bruit) ;
- des conditions de résidence difficiles sous le bruit incessant des avions des espaces cultivés, morcelés par le réseau des grandes infrastructures ;
- des réseaux secondaires peu praticables, obligeant l'utilisateur à utiliser des échangeurs.

Évolutions territoriales récentes et en cours

Le secteur de la plaine de France, dont l'évolution est pour partie conditionnée par le développement de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle est un territoire en fort contraste avec ses abords. L'Ouest, le Sud et l'Est de l'unité s'urbanisent fortement tandis que la plaine est de plus en plus traversée par divers réseaux d'infrastructures.



Le caractère périurbain de la plaine de Mareil-en-France est en fait un territoire fréquenté. Entre les parcelles cultivées, certains chemins structurants font aujourd'hui l'objet d'usages partagés entre loisirs et production agricole.



Le paysage de plaine était traditionnellement animé par les buttes lointaines et les motifs arborés en bord de talweg. Les lignes haute tension, les antennes relais et le remodelage des sols, en brisant la quiétude du territoire d'openfield, introduisent des échelles intermédiaires entre l'immensité du ciel, la belle ampleur des buttes et l'ouverture des champs.



Entre la butte d'Écouen et la forêt de Montmorency, se profile la figure énigmatique du quartier d'affaires de la Défense au lointain. Le centre de la plaine depuis la butte de Mareil-en-France n'offre plus au regard le découpage apaisant des pièces de cultures ordonnées autour d'un village. Le remodelage des sols, l'expansion des villages et le laniérage des infrastructures contrarient la quiétude du lieu, mais n'entravent pas encore le caractère ouvert de ce paysage.



Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Le caractère spécifique de ce territoire est d'être en mutation et d'accumuler les contrastes. L'unité, par sa configuration physique et sa situation en limite d'agglomération, a un rôle clé à jouer dans la distribution des territoires entre eux. Malgré la disparition des openfields aux horizons infinis, les ouvertures agricoles restent des valeurs appréciables de cette unité. Tout se voit dans ce paysage. Le dégagement du plateau offre une vision parfaite des silhouettes de l'agglomération et des buttes boisées. Au nord de la Francilienne, s'effectue de manière douce et progressive un changement de paysage avec une topographie imprimant à l'openfield de légères ondulations en relation avec le rebord épais de la vallée de l'Ysieux. Les buttes Mareil-en-France et Châtenay-en-France, éléments saillants et singuliers sur le plateau semblent jouer avec la présence de la vallée et abriter un paysage plus protégé, moins soumis aux pressions urbaines. Une partie de ce secteur pourrait d'ailleurs se rattacher plutôt à la vallée de l'Ysieux (Nord de Jagny-sous-Bois et d'Épinay Champlatreux et Bellefontaine).

L'enjeu de paysage principal a trait au développement et à la pertinence des territoires cultivés sur des sols limoneux particulièrement riches mais dans un contexte urbain en pleine expansion. Au-delà des rendements exceptionnels, le maintien des ouvertures de la plaine de France engage la cohérence des unités avoisinantes qu'elle donne à voir. Les territoires inclus dans le PNR Oise-Pays de France, au nord de la Francilienne de Châtenay-en-France au village de Villiers-le-Sec ont des objectifs de développement très raisonnés en relation avec leur identité paysagère.

Le caractère de plateau avec un openfield bien marqué et vaste auquel se succèdent les glacis des buttes de Mareil et de Châtenay confère à cette pièce de paysage un aspect magistral pleinement perceptible depuis la terrasse du château d'Écouen et parfaitement dessiné par les buttes de L'Isle-Adam, de Carnelle, de Mareil, de Châtenay et de Montmélian. Au sud, l'openfield moins marqué se délite presque et est parasité par un certain nombre d'aménagements ce qui lui confère un caractère moins affirmé et plus fragile. Les structures paysagères de plateau nécessitent une grande vigilance quant aux aménagements de ces territoires et de leurs bords.

Les extensions urbaines et les limites des formes construites des villages de la plaine de France ne peuvent être envisagées massivement sans que cela remette en question le caractère ouvert de cette unité. C'est à l'échelle de la parcelle et non du quartier que les villages de la plaine de France doivent envisager un développement.

Des « enveloppes paysagères » dessinées par les talwegs ou les buttes de Châtenay et Mareil sont en mesure de contenir les formes urbaines dans une échelle respectueuse de la plaine. Elles peuvent en partie commander les limites éventuelles des développements et des formes urbaines et permettre de les inscrire dans une organisation identifiée.

Les infrastructures routières nécessitent d'être abordées non sous l'angle unique de la circulation mais comme éléments de territoire et de développement, associées aux espaces paysagers et urbains dont elles peuvent anticiper les futures articulations et les qualités d'espace.

Le plus souvent linéaires, les infrastructures franchissent les talwegs sans prendre la précaution d'y ménager des passages. Les remblais qui entravent la continuité des vallons s'avèrent en partie responsables du morcellement

Géographie et éléments de nature

Horizons des unités voisines à considérer dans un projet de plaine de France

Ourlets boisés des talwegs à révéler.

Paysage remodelé à mettre en cohérence avec le territoire

Paysage plan et ouvert à préserver



Objets et patrimoine bâti

Patrimoine technologique des unités voisines

Patrimoine culturel de l'unité

Patrimoine technologique de l'unité

L'église du Mesnil-Aubry émerge des remodelages du sol causés par le centre d'enfouissement à proximité. Pylônes électriques et antennes relais participent d'une indistinction des éléments qui émergent dans la plaine.

des territoires et des difficultés de gestion et de fréquentation qui en découlent (difficultés d'exploitation agricole, enfrichement des vallons relégués, disparition du réseau secondaire, occupation illicite, recépage régulier des acacias sur les talus, nécessité d'ouvrage de rétention et de busage...).

Les échangeurs autoroutiers depuis lesquels l'automobiliste émerge à hauteur des champs sont des objets importants dans le paysage et pour la perception du paysage. Ils mériteraient d'être compris comme des ouvrages d'art intégrant un souci de composition avec leur environnement.

L'importance régionale voir nationale des ouvrages d'infrastructures ne peut se passer d'une réflexion à l'échelle locale (intercommunale). L'emprise et l'emplacement des échangeurs ou des franchissements pour les chemins d'exploitation et voiries douces, le remembrement des parcelles agricoles doivent être réfléchis en fonction des usages locaux. Ce paysage, extrêmement traversé est aussi et surtout un paysage cultivé, arpenté dont on mesure à quel point il peut être fragilisé par un trop grand morcellement.

Constituer des parcours paysagers en réseau et valoriser les éléments de nature

Associés au développement urbain, les espaces publics représentent un enjeu paysager majeur pour le cadre de vie. Une action très positive consiste à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains - requalifiés si nécessaire - aux espaces naturels et ruraux, sous forme de promenades, de lieux aménagés.

■ Les espaces publics urbains sont une pièce maîtresse des paysages bâtis. La qualité de leur composition peut valoriser autant le bâti que les éléments de nature (reliefs, vues, eaux, végétation...). Depuis Châtenay-en-France, Mareil-en-France, ou Écouen, la configuration des rues, places, cours de fermes et cimetières est en adéquation avec l'environnement des ouvertures agricoles que ces espaces publics ou semi-publics surplombent. Les nuisances occasionnées par l'aéroport ont figé l'évolution des villages qui conservent les qualités de leurs espaces publics d'antan. Ils sont encore aujourd'hui des éléments d'articulation majeurs des formes construites avec leur environnement paysager. Ces espaces existants sont l'occasion de repenser le rapport que

ces villages peuvent entretenir avec leurs espaces extérieurs. La voiture et ses équipements (voies et stationnements, chaussées en enrobé) ont pris une importance souvent trop grande et doivent laisser plus de place aux piétons, aux vélos, à la vie sociale, aux marchés, etc. ainsi qu'à la valorisation visuelle des espaces et à leur sécurité.

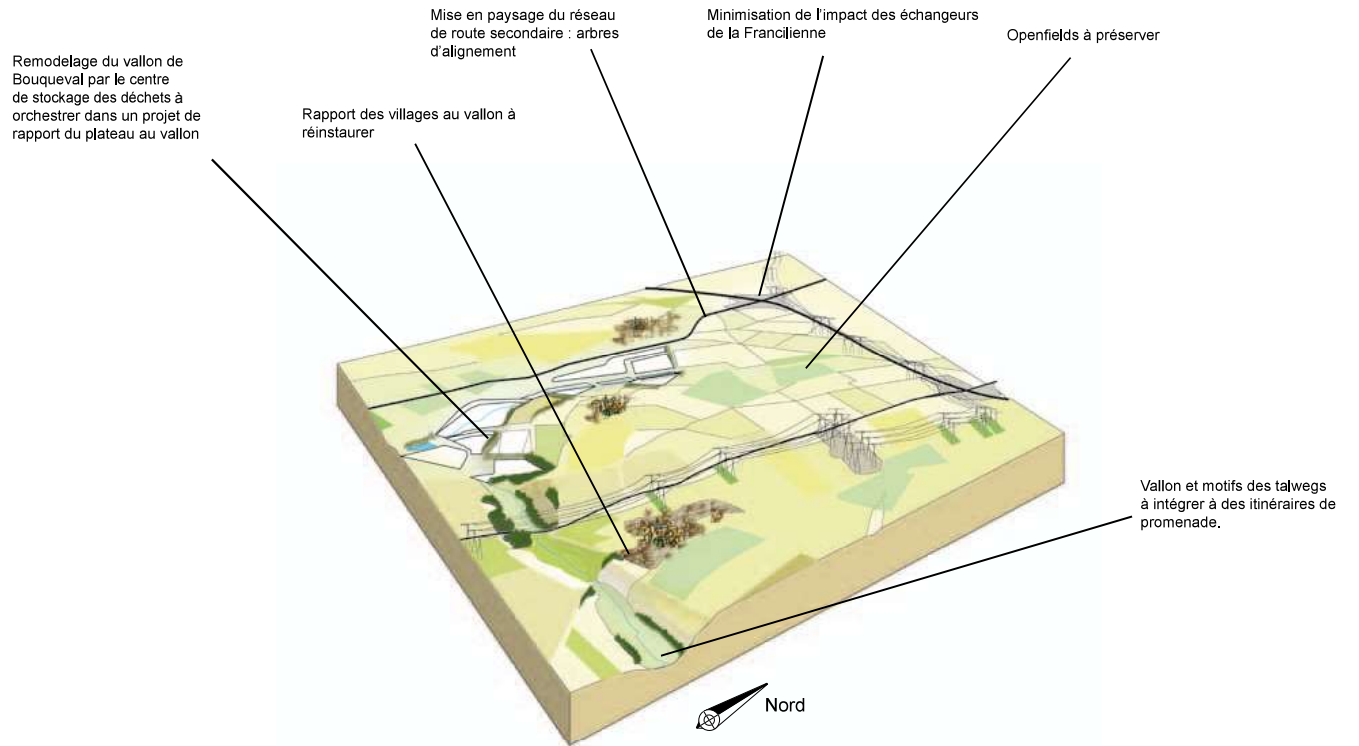
■ Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'inventer des aménagements pour y associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle. Des aménagements simples de type barrière escamotable pour à la fois assurer le passage des machines agricoles et limiter les intrusions motorisées illicites dans les champs peuvent permettre la cohabitation de plusieurs usages et fonctions du milieu agricole. Le tracé de ces chemins permet le plus souvent de relier les unités urbaines entre elles. Leur largeur et le soin apporté à la bordure entre chemin et champs est une piste de réflexion simple et efficace pour la cohabitation d'usages de loisirs et d'exploitation des espaces agricoles.

■ Les ruisseaux et talwegs forment un potentiel de lieux intéressants à associer à ce réseau d'espaces publics. Leurs aménagements, si besoin à l'occasion d'un travail sur la gestion des eaux de ruissellement, sont à renforcer. Les bandes enherbées, les bassins d'infiltration sont ici également une occasion de traiter le paysage. Fontenay-en-Parisis qui s'est développé de part et d'autre d'un vallon sec affluent du Croult est en mesure de valoriser et de mettre en réseau les espaces publics de cœur de village avec les espaces naturels du vallon sec dont le parcours chemine jusqu'à Goussainville.

■ Les autres éléments naturels, ourlets boisés et forêts, marais, pelouses calcaires qui se développent sur les installations de stockage des déchets inertes (ISDI) sont à l'occasion à intégrer à ces réseaux, à protéger et valoriser. Les conditions d'accessibilité sont particulièrement à considérer pour permettre au public de bénéficier des éléments de paysage qui l'environnent. De ce point de vue, les aménagements de paysagement du centre de stockage des déchets (C.S.D.) du Plessis Gassot gagneraient à être entrepris non pas comme des paysages « d'habillage » mais comme des compositions paysagères intégrant des problématiques de renaturation sérieuses. Au centre de la plaine, c'est aujourd'hui un élément très stigmatisant de l'unité en raison des remodelages permanents des bords du vallon dans lesquels le centre se loge. Ils laissent apparaître d'énormes déblais dans un premier temps, des bâches de plantation ensuite puis une présence végétale multicolore assez déconnectée du contexte agricole. Le plan du centre, de par son dessin géométrique n'est pourtant pas très éloigné des formes et proportions des parcelles agricoles alentour (on ne peut pas comparer la forme géométrique d'une structure plan avec celui d'un volume, la logique n'est pas la même). Orchestré par une logique de projet, l'énergie déployée à ces mouvements de terre pourrait organiser un rapport autrement assumé de la plaine avec ses talwegs en proposant des cheminements à diverses altimétrie voire ponctuellement des espaces d'observations des paysages alentours. Le chamboulement de ces terres pourrait offrir le moyen de voir se développer une complexité faunistique et floristique complémentaire aux grandes cultures mono spécifiques.

■ Le patrimoine des parcs et jardins, souvent en lien avec les composantes paysagères, s'inscrit volontiers dans un projet de réseau d'espaces paysagers.

Structure paysagère schématique et pistes de réflexion



Certains éléments peuvent être visés par une politique d'acquisition publique ou d'ouverture ne serait-ce que visuelle au public. Le château d'Écouen et sa terrasse justifient à eux seuls un travail de composition et de mise en cohérence de la plaine dans son ensemble.

■ Sur les franges sud de la plaine de France, un espace d'articulation avec les unités urbaines voisines (axe du RER D et RD 317, lisières ouest de la plaine de France, Sarcelles petit Rosne) est intéressant à offrir aux habitants. Une frange de ville constituée de jardins, vergers, prairies, d'équipements sportifs ou d'activités de plein air peut constituer une agréable promenade proche de chez soi et d'où l'on regarde le paysage environnant. Le dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation et de contenir l'étalement urbain.

Encourager et accompagner le maintien de paysages ouverts

L'unité présente un caractère ouvert à maintenir. L'agriculture et la richesse des terres de la plaine de France sont essentielles à encourager. C'est elle en effet qui permet l'ambiance du paysage et les dégagements visuels. On veillera par exemple à ne pas gêner le passage des engins, à maintenir le contact entre les cultures et les fermes situées en agglomération, à ne pas scinder trop gravement les exploitations, ce qui pourrait générer des secteurs de déprise agricole et des fermetures du paysage. Dans un souci de cohérence paysagère des territoires traversés par les infrastructures, certaines parcelles de champs scindées par les réseaux gagneraient à être remembrées. Les tracés d'infrastructures peuvent trouver sur leurs bords des éléments de valorisation des usages agricoles (contre-allées pour les engins agricoles, franchissements en cohérence avec les échangeurs, parcelles dans le sens de l'infrastructure...). Certains secteurs de talwegs ou en bords de Francilienne sont aujourd'hui trop morcelés pour continuer à être exploités en grande culture mais conservent de grandes qualités en tant qu'espaces ouverts. Le paysage pourrait être enrichi par des valorisations plus variées sur des secteurs de prairies bien vertes et possiblement pâturées. Les vergers, les cultures florales ou horticoles sont autant de variations envisageables, en particulier à l'approche des agglomérations où elles retrouveraient la position des anciennes couronnes d'hortus. Ils s'inscrivent dans une articulation très riche entre bâti et cultures et permettant d'envisager des circuits courts de commercialisation. Enfin, la fréquentation de ces espaces pour la promenade apporte d'autres regards sur l'exploitation agricole. De ce point de vue, certaines parcelles peuvent être l'occasion d'une agriculture démonstrative voir pédagogique et ludique.

Maîtriser les silhouettes et les qualités urbaines en rapport avec les espaces ouverts

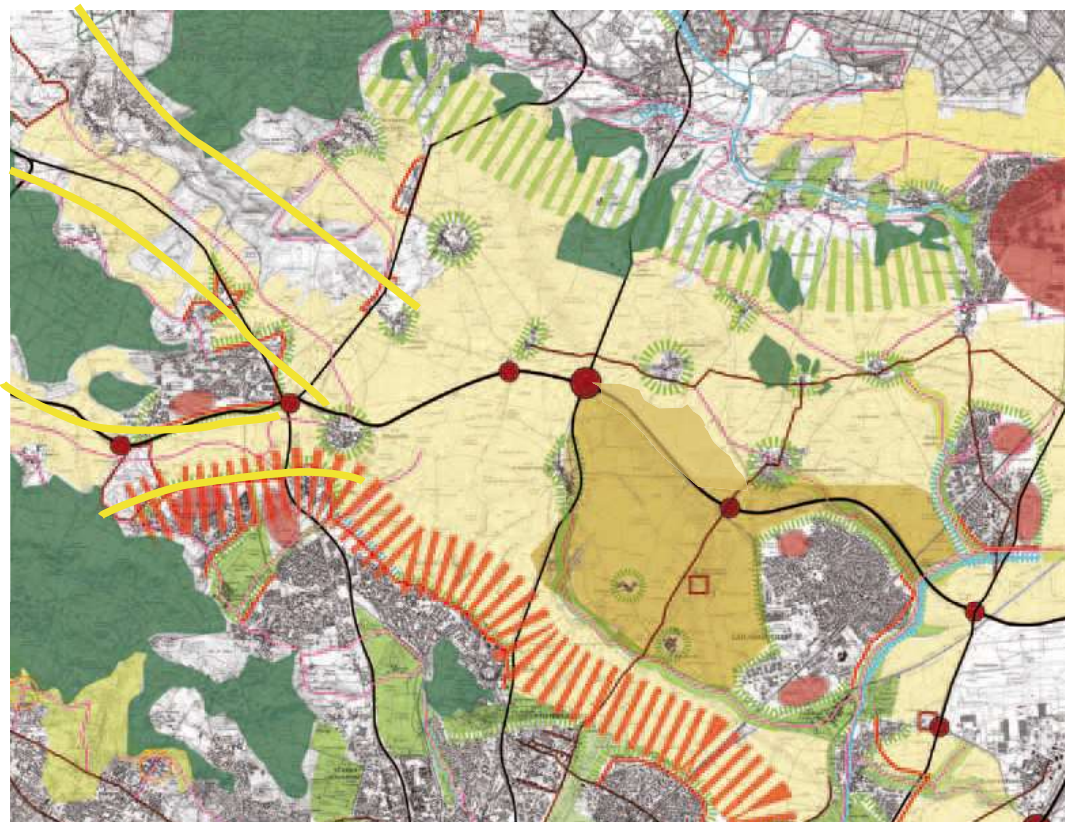
Le tissu urbain

Les processus de soudures urbaines en général dus au développement d'activités le long des réseaux participent à l'indistinction entre les différentes unités urbaines accentuant fortement l'importance de la nappe urbaine qui depuis la plaine de France paraît immense. L'image urbaine se rapporte clairement à un paysage de banlieue associant les silhouettes des grandes cités à des typologies pavillonnaires de toutes époques et des typologies faubouriennes que l'on peine à discerner. Le fonctionnement presque résiduel des centres villes anciens et des villages de la plaine de France (dont certains perdent des habitants), pose sur cette unité les problématiques du renouvellement des formes urbaines et la pertinence d'un habitat à proximité de fortes nuisances.

Façades urbaines

Sur les bords de la plaine, les questions de façades urbaines, plutôt que de franges urbaines doivent être considérées. L'épaisseur de la limite, la qualité de l'architecture, le rapport aux espaces cultivés et naturels des façades représentent tout autant des enjeux d'usages et de représentation des espaces extérieurs que des enjeux de perception et d'image de la ville.

Synthèse des enjeux de paysage



- Rapport de la plaine à la vallée de l'Ysieux à préserver
- Front urbain à qualifier et paysages ouverts à articuler aux franges d'agglomération
- Paysages d'openfield centraux, mais très impactés par les infrastructures et les espaces servants à revaloriser en priorité
- Limite d'urbanisation
- Continuité de voiries douces
- Continuité de Paysage du vallon du Chauvry
Continuité de Paysage du vallon de la Presles
- Espaces boisés
- Secteurs urbanisables
- Echangeurs
- Centralité des pôles de gares

